CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E66121 **VALABLE JUSQU'AU** 03/07/2024

ÉDITÉ LE **06/06/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/1980
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/02/2006
Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 90 B 372

Siret : **378 791 974 00033**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 83 00671
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 / 001 503229/28
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 503229/28
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : **SAS DEGUY**

ZAC DE LA FONTANILLE
30 RUE JULIEN CHAMPCLOS
63370 LEMPDES

Téléphone : 04 73 28 57 90 **Fax :** 04 73 28 57 94
Portable :
Site Internet :
E-mail : sas.deguy@wanadoo.fr
Responsabilité légale :
CHALARD JEAN-PIERRE PRÉSIDENT / GERENTON LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/05/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/05/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	25/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/10/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.